

LE SYSTÈME LIMOUSIN

VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE SPÉCIALISÉ

I UMO EXPLOITANT
67 HA SAU – 62 HA SFP (100% HERBE) – 5 HA CÉREALES
60 VÊLAGES – 67 UGB TECHNIQUES – 270 KG VIANDE VIVE/UGB
1,08 UGB TECHNIQUES/HA SFP



Nouveau
cas-type

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2019

PRODUIT TOTAL : 113 855 €

Produit viande bovine	74 110 €	65%
Ventes	76 655 €	
28 Veaux de lait lim. mâles, 145 kgc à 8,70 €/kgc	1 260 € (46%)	
17 Veaux de lait lim. fem. 140 kgc à 8,28 €/kgc	1 160 € (27%)	
4 Veaux de lait croisés de 140 kgc à 7,20 €/kgc	1 010 € (5%)	
9 Vaches de boucherie lim. 410 kgc à 4,38 €/kgc	1 795 € (21%)	
1 Vache laitière de 300 kgc à 3,02 €/kgc	905 € (2%)	
1 Taureau de réforme (tous les 3 ans)	455 €	
Achats (1 Génisse laitière)	- 1 800 €	
1 reproducteur (tous les 3 ans)	- 745 €	
Produit cultures	3 715 €	3%
Céréales intra-consommées	3 715 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	36 030 €	32%
Aides découplées	16 170 €	45%
66,87 aides découplées en moyenne à 242 €/ha admissible		
Aides couplées (volet animal)	12 340 €	34%
60 ABA (60 vaches éligibles)	9 440 €	
15 Primes veaux labellisables	915 €	
24 Primes veaux labellisés	1 985 €	
Autres aides	7 520 €	21%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)		

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (40% EBE) 22 385 €

Revenu disponible **25 185 €**
(autofinancement, prélèvements privés) (25 185 €/UMO expl.)

Capital d'exploitation

Total (hors foncier) : 318 000 €
soit : 4 745 €/ha SAU
: 4 745 €/UGB
Dont : - matériel : 28 %
- bâtiment : 20 %
- cheptel : 45 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 30 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

CHARGES : 66 285 €

(hors amortissements et frais financiers)

Charges opérationnelles	27 925 €	42%
Troupeau (268 €/UGB)	20 705 €	74%
Concentré	9 190 € (44%)	
Frais élevage (dont paille)	7 060 € (34%)	
Frais vétérinaires	4 455 € (22%)	
Surfaces fourragères (55 €/ha SFP)	5 315 €	19%
Dont engrais	3 185 € (60%)	
Céréales (316 €/ha cultures)	1 905 €	7%
Dont engrais	875 € (46%)	
Charges de structure	38 360 €	58%
<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>		
Foncier	5 385 € (14%)	
Assurances	4 065 € (11%)	
Matériel	13 615 € (35%)	
Bâtiment	665 € (2%)	
Salaires et charges	1 645 € (4%)	
Charges sociales exploitant	7 320 € (19%)	
Divers	5 665 € (15%)	

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 42% (PB) **47 570 €**
(47 570 €/UMO expl.)

Résultat courant

Amortissements (bâtiment, matériel) 24 920 €
Frais financiers 4 065 €

Résultat courant (17% PB) **18 585 €**
(18 585 €/UMO expl.)

Situation par rapport aux aides (juin 2020)

Aides découplées > Aides 2019 : **242 €/ha**
DPU 2014 : 265 €/ha
dont surprime 45 €/ha
dont aide verte 80 €/ha
dont DPB 117 €/ha

Aides couplées (volet animal)

Montants unitaires de l'ABA (100% des vaches éligibles sont primées en 2019)
- 167,25 € pour les 50 premières vaches
- 121,25 € pour les vaches de rang 51 à 99
- 62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : -1,4 %

Aides 2nd pilier

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5 %



LE SYSTÈME LIMOUSIN VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE SPÉCIALISÉ

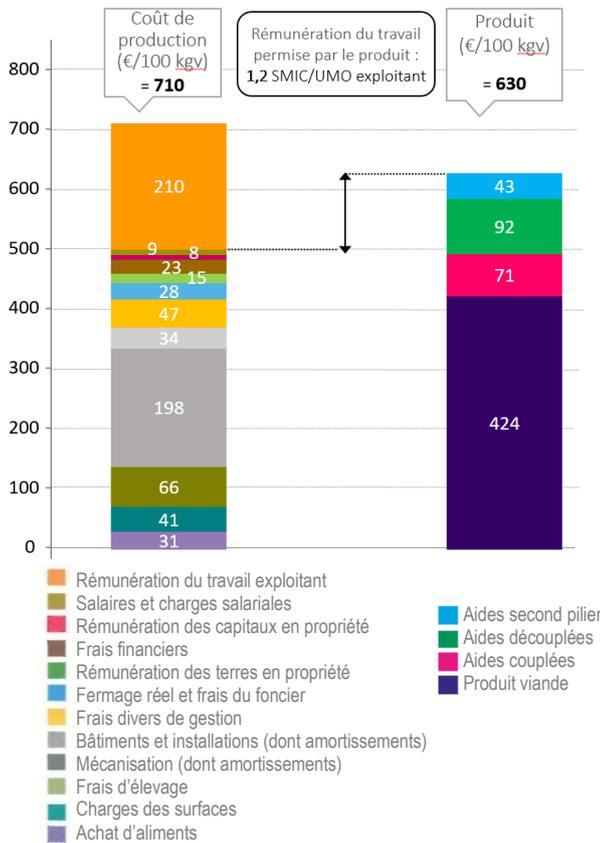
CT
l.a

Nouveau
cas-type

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2019

RENTABILITÉ DE L'ATELIER BOVIN VIANDE

(17 495 kgv pour 1,0 UMO soit 17 495 kgv/UMO BV)



Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
 La rémunération du travail exploitant est fixée à 1,5 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 900	1 700
(dont aides totales)	(600)	(540)
Charges opérationnelles	465	415
Marge brute	1 435	1 285
Charges de structure (hors amo. et FF)	640	575
Excédent Brut d'Exploitation	795	710
Résultat courant	310	275

IMPACT SUR LE REVENU

Des performances techniques telles que :

- **la maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 325 €
- **le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 2 955 €
+/- 1/3 de classe de conformation ± 3 225 €
+/- 1/3 de classe de couleur sur les veaux ± 2 695 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 920 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 3 470 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 910 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 560 €

Évolutions de 2018 à 2019

(hors cession des céréales)

Produit brut	+ 0,1 %
Dont ventes bovines	- 0,6 %
Charges totales	+ 0,8 %
EBE	- 0,8 %

→ Le prix des veaux de lait baisse face à un commerce morose. Les animaux aux meilleures qualités (conformation, couleur) restent toutefois recherchés par la filière. Le résultat est en baisse de 4,6 %.

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Septembre 2020 - Référence Idele : 00 20 301 041 - ISSN : en cours

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'Agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

